

## HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Le 17 février 2016

## Visite officielle du Président de la République le 22 février 2016 Information sur les perturbations de la circulation routière dans la ville de Papeete

A l'occasion de la visite officielle en Polynésie française du Président de la République, une cérémonie de dépôt de gerbe se tiendra au monument aux Morts, le lundi 22 février à 7h. Le stationnement sera interdit par arrêté municipal du dimanche 21 février 14h00 au lundi 22 février jusqu'à 8h00 :

- dans toute l'avenue Pouvana'a a Oopa;
- dans la portion de rue des poilus tahitiens ;
- dans la portion de rue du Bataillon du Pacifique ;
- dans toute la rue Maadi Gobrait.

La circulation sera interdite dans ces rues le lundi 22 février de 5h30 à 8h00.

Les habitants du quartier de St Amélie seront invités à emprunter la route du Mont Faiere de 5h30 à 8h00.

Le Président de la République ira ensuite à la rencontre de la population au marché de Papeete le lundi 22 février à 7h45. Le stationnement sera interdit par arrêté municipal du dimanche 21 février 14h00 au lundi 22 février jusqu'à 9h00:

- dans toute la rue du 22 septembre 1914 ;
- dans la rue François Cardella ;
- dans une portion de **rue Colette** :
- dans la rue Albert Leboucher :
- dans la rue des Halles ;
- dans une portion de **rue Paul Gauguin**.

La circulation sera interdite dans ces rues le lundi 22 février de 7h00 à 10h00.

Tout véhicule en stationnement irrégulier sera retiré des voiries par les services de police.

Il est demandé aux usagers de privilégier le covoiturage ou l'utilisation de deux roues. Les véhicules poids lourds sont invités à ne pas circuler avant 9h00.

<u>Un certain nombre d'établissements scolaires de Papeete seront fermés lundi 22 février. La liste de ces établissements sera communiquée jeudi, par le Gouvernement de la Polynésie française.</u>

